

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Bègles - Stade André Moga - Travaux d'aménagement d'urgence en vue de la montée de l'Union Bordeaux-Bègles en TOP 14 - Fonds de concours - Décision - Convention - Autorisation

Madame CARTRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Au terme de la saison sportive 2010-2011, le club de rugby de l'Union Bordeaux-Bègles a accédé au Top 14, division d'élite du rugby français.

Ce succès sportif a donné lieu à une visite de la commission des stades de la Ligue Nationale de Rugby, qui a émis un certain nombre de recommandations sur le stade André Moga pour assurer l'organisation des rencontres et leur retransmission dans des conditions compatibles avec le niveau d'exigence du Top 14.

Ainsi, il s'avère nécessaire de réaliser pour la rentrée sportive de la saison 2011-2012 des travaux d'aménagement d'urgence portant notamment sur :

- l'aménagement d'une régie de radiotélédiffusion
- le renforcement de l'éclairage
- l'installation de panneaux d'affichage
- la réhabilitation des vestiaires.

Ces travaux sont estimés à 1 044 140,16 € HT.

Compte tenu du rayonnement national et international du territoire que permettra l'accès au Top 14 de l'UBB, l'ensemble des collectivités territoriales concernées se proposent de participer au financement de ces travaux, selon la répartition suivante :

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Aire régie	140 891,93	Communauté Urbaine de Bordeaux	250 000,00
Caméras	9 499,00	Région Aquitaine	150 000,00
Eclairage	660 665,79	Conseil Général de Gironde	150 000,00
Puissance électrique générale	89 074,37	Ville de Bordeaux	150 000,00
Affichage	21 197,52	Ville de Bègles	344 140,16
Aménagement tribune Garonne	9 390,00		
Vestiaires	113 421,55		
Total	1 044 140,16	Total	1 044 140,16

Le montant du fonds de concours qu'il est proposé à la Communauté Urbaine de verser est de 250 000,00 €. Ce montant est inférieur aux fonds propres engagés par la Ville de Bègles conformément aux dispositions de l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales. Cette participation de la Cub n'est pas prévue au contrat de codéveloppement de Bègles.

La participation communautaire s'effectuera aux conditions fixées par la convention annexée à la présente délibération.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales qui spécifie « qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté urbaine et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours. »,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

- les travaux d'aménagement d'urgence du stade André Moga conformément aux recommandations de la commission des stades de la Ligue Nationale de Rugby sont nécessaires à la participation de l'Union Bordeaux-Bègles au Top 14,
- cette participation contribue au rayonnement du territoire communautaire sur la scène nationale et internationale,
- la Communauté Urbaine de Bordeaux est directement intéressée à ce rayonnement national et international de son territoire.

DECIDE

Article 1 : l'octroi d'un fonds de concours à la Commune de Bègles pour un montant de 250 000,00 €

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec la Ville de Bègles relative à l'attribution d'un fonds de concours à hauteur de 250 000,00 € pour le financement de ses travaux d'aménagement d'urgence du stade André MOGA.

Article 3 : Les dépenses résultant de la présente convention sont imputées sur le chapitre 204-204141-900-DS02-BB00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 OCTOBRE 2011**

PUBLIÉ LE : 11 OCTOBRE 2011

Mme. FRANÇOISE CARTRON